

SEANCE ACADEMIQUE DE RENTREE

Arlon – 22 septembre 2015

Madame la Représentante de Monsieur le Ministre René Collin,
Madame la Sénatrice,
Madame la Députée fédérale,
Monsieur le Commissaire d'arrondissement,
Messieurs les Bourgmestres,
Monsieur le Représentant du Recteur de l'Université de Namur,
Monsieur le Commissaire du Gouvernement près des Hautes Ecoles et
des Universités,
Monseigneur,
Mesdames et Messieurs les Directeurs,
Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée générale et du
Conseil d'administration de la Haute Ecole,
Mesdames et Messieurs, en vos titres et qualités,
Chers collègues, chers étudiants,

Bienvenue à vous toutes et tous qui nous faites l'honneur et surtout l'amitié de votre présence parmi nous aujourd'hui pour cette cinquième séance académique de rentrée à la Haute Ecole de Namur-Liège-Luxembourg. Au-delà de ce témoignage d'amitié, votre présence cet après-midi est également pour nous tous le signe encourageant de l'intérêt que vous portez à notre institution et au rôle qu'elle joue dans la formation des futurs professionnels des secteurs aussi divers que ceux de l'enseignement, des entreprises, des milieux économiques et sociaux ou du monde de la santé. Soyez en très sincèrement remerciés.

Bienvenue spécialement à tous les collègues et en particulier aux quelques nouveaux, bienvenue plus largement à tous les membres du personnel qui œuvrent chaque jour, du mieux qu'ils peuvent, pour tenter d'assurer à notre enseignement la qualité qui fait des jeunes diplômés de la Haute École de Namur-Liège-Luxembourg des partenaires particulièrement appréciés et recherchés.

Bienvenue enfin – et peut-être devrais-je dire d'abord – aux étudiantes et étudiants : ils sont de plus en plus nombreux à choisir de nous faire confiance, quelque 6000 cette année. Qu'ils sachent que tout en voulant leur garantir une formation du plus haut niveau, nous avons l'ambition de promouvoir avec eux leur autonomie et leur épanouissement et de les accompagner dans leur rôle de citoyens responsables. En leur laissant la parole dans le cadre de notre séance académique de rentrée, nous voulons rappeler l'importance que notre institution accorde à leur participation dans nos différents organes, particulièrement à l'Organe de

gestion ou encore au Conseil social au sein duquel aucune décision ne peut être prise sans la présence effective de représentants étudiants.

* * * *

Il y a quatre ans, en septembre 2011, la Haute Ecole de Namur-Liège-Luxembourg organisait sa toute première rentrée académique à la Maison de la Culture d'Arlon. Aujourd'hui, c'est à nouveau en terre lorraine que nous nous retrouvons, dans un environnement autre cette fois, le nôtre, dans cette superbe implantation Callemeyn, installée dans un site qui suscite à la fois admiration et envie. Inaugurée officiellement le 24 octobre 2014, cette nouvelle implantation de la Haute Ecole regroupe en ses murs non seulement les formations de bacheliers en comptabilité, d'assistant de direction et d'assistants sociaux organisées jadis à la rue des Déportés, mais également le bachelier en électromécanique implanté jusqu'alors sur le site des aumôniers du travail à la rue de Neufchâteau. L'attrait de ces formations conjugué au succès, confirmé cette année encore, de la formation d'assistant social organisée, depuis trois ans, en codiplomation avec la Haute Ecole Robert Schuman, conforte la position de notre Haute Ecole dans un rôle de partenaire essentiel dans cet espace stratégique au cœur même de la Grande Région.

* * * *

L'installation dans ce tout nouveau campus d'Arlon fut un des moments importants dans la vie de la Haute Ecole durant l'année

académique qui s'achève. Mais l'histoire retiendra de cette année sans doute qu'elle fut loin d'être un long fleuve tranquille. Chacun s'en souvient : le 7 novembre 2013 était voté au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles le Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, avec pour prise d'effet au 14 septembre 2014. Après le décret fondateur des Hautes Ecoles en 1996 qui rationalisait l'enseignement supérieur hors université, après le Décret Bologne de 2004 qui faisait entrer Universités, Hautes Ecoles et Ecoles supérieures des Arts dans l'espace européen de l'enseignement supérieur, ce nouveau décret n'avait d'autre ambition – mais quelle ambition ! – que celle de restructurer et d'harmoniser tout l'enseignement supérieur en Belgique francophone. La tâche s'annonçait gigantesque : d'aucuns le mesuraient parfaitement au point de solliciter le report d'un an pour sa mise en œuvre. La détermination politique en a décidé autrement. Comme toutes les autres, notre institution s'est donc lancée dans cette aventure de grande envergure. Aventure passionnante s'il en est, dans les deux sens du terme, comme j'aime à le répéter.

* * * *

La Haute Ecole s'est donc inscrite dans cette réforme intégrant les structures de l'ARES et celles des deux pôles académiques dans lesquels elle est impliquée, ceux de Namur et de Liège-Luxembourg. La mise en place de ces structures s'est accompagnée de la création, tant à l'ARES que dans les deux pôles, de toute une série de commissions, de sous-commissions, de groupes de travail dans lesquels sont impliqués les

directions et plusieurs membres du personnel de la Haute Ecole. Cela représente un investissement à la fois chronophage et énergivore, comme le soulignait tout récemment encore l'actuel recteur de l'UCL.

Chronophage et énergivore, l'investissement le fut tout autant pour l'ensemble des membres du personnel enseignant impliqués eux aussi dans la réforme pédagogique de grande envergure initiée par le Décret. Les changements qu'elle provoque constituent une véritable révolution, nécessitant une autre manière de penser la relation enseignants-enseignés dans l'enseignement supérieur. C'est à la fois un risque et une chance : une chance car c'est une occasion unique de repenser contenus des programmes, pratiques pédagogiques, méthodes de travail, intégration des nouvelles technologies, responsabilisation de l'étudiant quant à son parcours académique; mais c'est également un risque car l'épuisement guette beaucoup de nos collègues - en ce compris les staffs administratifs - qui portent à bout de bras la réforme dont l'ampleur se mesure jour après jour.

* * * *

L'inscription de la Haute Ecole dans le tout nouveau paysage de l'Enseignement supérieur ne peut nous faire oublier les formidables défis auxquels est confrontée en interne notre Haute Ecole. Quatre ans d'existence, je le rappelais au début de cette allocution... Quatre ans d'existence, c'est le moment des bilans, des consolidations, des ajustements, des renouveaux.

L'an dernier, j'évoquais à cette même tribune la question du refinancement de l'enseignement supérieur. Tout simplement parce qu'à

l'instar de la plupart des Hautes Ecoles, le budget de l'année 2014 donnait chez nous des signaux d'alerte inquiétants. A la demande expresse du Conseil d'administration et pour éviter tout dérapage susceptible de mettre en péril l'équilibre fragile des finances, le Conseil de direction a opté pour des mesures drastiques qui se traduisaient notamment par une diminution de 3% des dépenses globales au sein de la Haute Ecole. Je veux rendre ici un hommage tout particulier à l'ensemble des membres du personnel qui ont dû supporter tant bien que mal - et souvent plutôt mal que bien - les conséquences de cette décision. Celle-ci a eu pour effet ici et là des réductions du nombre d'enseignants ou de personnel administratif, des classes plus peuplées, des organisations différentes dans le temps de travail, des investissements restés en rade mais aussi des multiples efforts d'ingéniosité pour trouver çà et là des ressources complémentaires. Conjugué au développement d'outils de pilotage performants et à la vigilance du service financier et comptable, l'effort de chacun a rapidement porté ses fruits : les comptes 2014 enregistraient un léger boni. Il n'empêche : chacun connaît la situation des finances publiques et en particulier celle de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la vigilance reste donc de mise. La Déclaration de Politique communautaire de 2014 prévoyait un refinancement de l'Enseignement supérieur à hauteur de 106.000.000 € sur l'ensemble de la législature. Si les Recteurs des Universités rappellent avec force la nécessité du refinancement des Universités pour 100.000.000 €, les Directeurs-Présidents de l'ensemble des 20 Hautes Ecoles ont eux aussi élaboré une note présentée tout récemment au Ministre de l'Enseignement supérieur. Celle-ci fait apparaître notamment qu'en euros constants, les Hautes Ecoles ont subi

entre 2003 et 2013 un définancement de près de 5 %. Autre indicateur : en 2012-2013, la subvention par étudiant en Haute Ecole ne représentait que 75 % de la subvention par élève dans l'enseignement secondaire et 70 % de la subvention versée par étudiant aux universités. Afin de leur permettre non seulement d'assurer le niveau de qualité requis pour former les jeunes de manière adéquate mais aussi pour qu'elles puissent répondre correctement aux défis du monde de demain, les Hautes Ecoles estiment nécessaire pour elles un refinancement à hauteur de 82 millions d'euros, à savoir 62 millions d'euros pour sortir du sous-financement chronique dans lequel elles sont plongées et 20 millions d'euros pour financer la recherche appliquée, une des trois missions essentielles que leur confère le Décret de 2004 dit de Bologne et que rappelle clairement le Décret Paysage.

*

*

*

*

Malgré les difficultés du moment et sans vouloir les minimiser le moins du monde, notre Haute Ecole veut résolument miser sur l'avenir. En 2012, elle s'était dotée d'un plan de développement qui se déclinait autour de 8 grands axes. A chaque rentrée académique, j'ai eu l'occasion d'en montrer quelques réalisations concrètes. Parmi les plus visibles, on retiendra : la création de deux nouvelles formations sur Marche-en-Famenne avec l'acquisition, en bail emphytéotique pour 30 ans, d'un bâtiment faisant de cette ville une implantation à part entière de notre nouvelle Haute Ecole ; la création, avec nos partenaires de la Haute Ecole Robert Schuman, d'une section « Assistant social » à Arlon dont le succès ne faiblit pas : elle compte aujourd'hui pas moins de 250 étudiants sur

l'ensemble des trois années du cycle ... Comme évoquée il y a quelques instants, la création d'un tout nouveau campus sur le site des anciennes casernes Callemeyn fait aussi partie des réalisations remarquables avec le regroupement de nos formations arlonaises en un seul et même endroit. Par ailleurs, l'accroissement sur 4 ans de 8 % de notre population étudiante n'échappera à personne, la création de véritables outils de pilotage de la Haute Ecole est à présent bien engagée, un nouveau schéma de gouvernance est en voie de finalisation, l'internationalisation de la Haute Ecole s'intensifie. Bref, pour tout qui veut y prêter une bienveillante attention, le bilan de ces quatre années écoulées est loin d'être en demi-teinte, même si, comme dans toute œuvre humaine, tout est loin d'être parfait.

*

*

*

*

Il était temps donc de se fixer un nouveau cap, d'autant que les statuts de 2011 prévoyaient un renouvellement de l'Assemblée générale et de son Conseil d'administration. Depuis mercredi dernier, ce changement est effectif. Mais une modification des structures ne suffit pas pour marquer ce nouveau tournant dans la vie de la Haute Ecole. Le Plan stratégique 2016-2021 adopté dans ses principes directeurs en mai dernier par l'Assemblée générale de la Haute Ecole y participe également. Dès les premières lignes, ce document fixe l'horizon dans lequel s'inscrit ce tout nouveau plan stratégique ; je cite: « *En mettant ensemble les richesses de chacun, HENALLUX se veut être un lieu d'excellence qui soutient la liberté pédagogique au sein d'un projet collectif partagé. Elle constitue une communauté de savoirs construits, transmis, qui rassemble*

étudiants et membres du personnel autour d'un même projet. HENALLUX veut être une institution en marche vers le futur, portée par sa culture, enrichie par ses multiples talents, forte, attendue, entendue, libre et critique, ouverte et écoutée, saine, vivante et dynamique, innovante et créative. Elle veut être aussi une institution humaine et humainement engagée, d'excellence, favorisant le développement de la personne par le groupe, suscitant les projets personnels, collectifs et interdisciplinaires, d'envergure locale et internationale. »

S'appuyant largement sur les Normes et lignes directrices européennes pour l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur – en jargon technique, les ESG (*European Standard and Guidelines*), - ce plan stratégique s'articule autour de sept grands axes. Les deux premiers traverseront toutes nos actions et tous nos projets : la culture qualité et l'internationalisation. Le troisième axe ramène l'institution à ses trois missions fondamentales : la formation, la recherche et le service à la société, avec une attention toute particulière à l'enrichissement des formations et l'accompagnement des étudiants durant tout leur parcours de formation. Développer des partenariats de qualité, améliorer ou repenser le cadre de vie et les infrastructures, en ce compris l'étude de la faisabilité de nouveaux regroupements et le renforcement de campus existants : tels sont les défis sous-jacents aux deux axes qui suivent. L'adaptation de la gouvernance aux évolutions actuelles de l'enseignement supérieur constituera inévitablement un énorme défi à relever dans les cinq années qui viennent, tout comme l'attention toute particulière à la mise en place d'une véritable politique des ressources humaines au sein de l'institution. Un tel programme ne manque pas d'ambition et d'audace. Il requerra la mobilisation et l'engagement de toutes et tous.

*

*

*

*

Afin de le mener à bonnes fins, notre Haute Ecole peut s'appuyer sur ses forces et saisir une série d'opportunités, autant de chances pour lui permettre de relever des défis, d'affronter des conflits et d'écartier des dangers potentiels. Ainsi donc, s'inscrivant toujours davantage dans l'espace local, régional, communautaire, fédéral et international de l'enseignement supérieur, la Haute Ecole de Namur-Liège-Luxembourg prendra appui sur toute une série d'atouts au rang desquels on peut citer, sans nullement prétendre à une quelconque exhaustivité : un personnel compétent, uni par des valeurs partagées, c'est primordial et fondamental ; mais aussi une offre de formation diversifiée et de qualité en prise avec les besoins sociétaux ; un cadre de vie à taille humaine au carrefour des grands axes, proche des bassins de vie, des formations ouvertes sur la recherche, l'innovation et le développement ; un taux élevé d'employabilité de ses diplômés. Quant aux opportunités, elles sont nombreuses elles aussi. Malgré la crise et les difficultés inhérentes à toute évolution – que l'on peut sans problème, et je me répète, qualifier de révolution -, la nouvelle organisation des études amène à réfléchir à une vision plus collective de l'action pédagogique dans laquelle toutes et tous, nous sommes engagés. Le développement sans cesse croissant des nouvelles technologies et de l'enseignement à distance est un paramètre qu'il faut intégrer, sans perdre de vue l'attrait toujours plus grand pour les études professionnalisantes et l'évaluation de la qualité des établissements d'enseignement supérieur. La réforme du Paysage de l'Enseignement supérieur offre également cette chance unique aux différents acteurs locaux (Hautes Ecoles, Universités, Ecoles supérieures

des Arts et Enseignement supérieur de Promotion sociale) de se parler davantage et de mieux se coordonner, de jouer sur les complémentarités en vue du bien de tous et des jeunes en tout premier lieu. La possibilité de nouvelles programmations s'inscrit également dans ce tout nouveau contexte.

* * * *

Ainsi donc, les défis sont de taille; ils frappent à nos portes. Avec les compétences et les talents de toutes celles et tous ceux qui travaillent au sein de notre institution, nous sommes prêts à les rencontrer et à les relever. C'est donc avec confiance en l'avenir mais aussi avec toute la vigilance requise que nous entrons de plain-pied dans cette nouvelle année académique qu'avec tous les collègues directeurs, je vous souhaite très fructueuse.

Je vous remercie pour votre bonne attention.

D. Chavée
Directeur-Président